

**RÉUNIONS DE LA SECTION
DES PETITES ET MOYENNES BIBLIOTHÈQUES
A ROLE ÉDUCATIF**

RÉUNION DU 22 MAI 1959

Au cours de cette réunion, M. Jean HASSENFORDER, documentaliste à l'Institut Pédagogique National, a dressé un état des recherches portant sur les goûts et comportements des lecteurs :

Quels sont les auteurs les plus appréciés, les genres documentaires les plus lus et pourquoi ?

Comment élever le goût des lecteurs ? A quelles influences ceux-ci sont-ils soumis ?

Pourquoi tant de gens ne lisent-ils pas ? Quels sont les facteurs favorisant ou défavorisant la lecture ?

Les travaux portant sur ces problèmes sont encore peu nombreux et les données à notre disposition, par trop incomplètes. Nombre de questions restent encore sans réponse et c'est pourquoi toute contribution nouvelle sera bienvenue.

La recherche n'est pas une simple volonté de connaissance, mais également le moyen indispensable pour améliorer l'efficacité de notre action. Sociologie et psychologie sont à la base des techniques d'animation de la bibliothèque et d'aide au lecteur. On retrouvera ces idées dans un article paru dans le numéro de juin 1959 du *Bulletin des Bibliothèques de France* et rédigé conjointement par J. DUMAZEDIER, Directeur du groupe d'étude des loisirs au Centre d'Études Sociologiques, et J. HASSENFORDER. Cette étude, intitulée : « Le loisir et le livre, Éléments pour une sociologie de la lecture », comprend également une bibliographie annexe où figurent les références des principaux travaux effectués jusqu'ici en France sur ce thème.

Après son exposé, M. HASSENFORDER passe la parole à Mme LEVY-BRUHL qui expose le procédé d'enquête qu'elle a mis au point et utilisé auprès de nombreux jeunes de divers milieux (centres d'apprentissage, cours complémentaires, lycées) : une longue liste de titres réels ou inventés mais suggestifs et groupés par catégories est proposée aux choix des adolescents de façon à déceler leurs goûts et leurs intérêts.

Mme LEVY-BRUHL montre l'objectivité de ce moyen d'enquête et critique certaines enquêtes menées dans des conditions différentes et surtout avec une moindre liberté de motivations (influence des professeurs, des programmes scolaires...). Mais M. COULOMB, bibliothécaire municipal à Neuilly, explique l'échec des listes proposées par Mme LÉVY-BRUHL auprès du jeune public cultivé qu'est celui de sa bibliothèque : un nom d'auteur paraît indispensable au choix d'une lecture, bien des livres de la liste sont connus de fait ou de réputation et leur titre perd sa valeur suggestive, les titres inventés sont souvent décelés. Pour sa part, M. COULOMB a mené un autre genre d'enquête qui s'est révélée riche d'enseignements, accusant par exemple des différences de niveau et de curiosités entre élèves de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Quelques bibliothécaires disent ce qu'ils attendent de la Section. Mme YVORÉ souligne en particulier l'intérêt qu'elle peut présenter comme organisme de liaison pour faire connaître les réalisations ou recherches entreprises dans telle région ou tel groupe particulier à l'ensemble des bibliothèques de petite et moyenne importance.

RÉUNION DU 19 JUIN 1959

Trente-cinq personnes ont pris part à la réunion, représentant sans doute en majorité des bibliothèques d'entreprise, mais aussi des bibliothèques municipales, d'établissements scolaires, de malades, de la Recherche scientifique.

M. HASSENFORDER ouvre la séance, qui sera divisée en quatre parties :

- Exposé des auteurs préférés dans quelques bibliothèques.
- Résultat d'une enquête plus large sur les auteurs préférés.
- Discussion.

— Compte-rendu des réponses au questionnaire relatif à l'organisation et aux projets de la Section.

1° *Exposé des auteurs préférés dans six bibliothèques de types divers :*

Mlle ALTMAYER, bibliothécaire à l'Ecole professionnelle de la Régie Renault, dont les élèves ont de 15 à 19 ans, donne les résultats d'une enquête faite l'année dernière auprès de 130 garçons. Elle distingue les romans les plus lus (policiers, romans faciles) des auteurs les plus appréciés (souvent des documentaires).

La bibliothécaire de la Croix Saint-Simon, Centre social du 20^e arrondissement, indique les auteurs préférés dans une bibliothèque d'un quartier populaire de Paris.

Mlle ESTÈVE, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Colombes, note les milieux très divers qu'elle doit toucher, et remarque que certains auteurs ont une vogue aussi unanime qu'elle est courte.

Mme GUILLET, bibliothécaire des Usines Renault, à Flins, donne les résultats de ses observations auprès de lecteurs dont la plupart sont des ouvriers issus du monde rural.

Mlle BOURDIN, donne les résultats de l'enquête, en insistant sur le fait qu'elle a un noyau de Nord-Africains.

M. COULOMB, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Neuilly avec ses 40 % d'étudiants et de professions libérales, fait remarquer que ce sont les mêmes auteurs qui sont les plus demandés dans ce milieu que dans les milieux différents, évoqués auparavant. Il note 62 % de romans sur l'ensemble des livres empruntés, et deux français pour un traduit. Il insiste pour que l'on fasse une distinction entre les auteurs qui sortent le plus quantitativement, vu le grand nombre de leurs œuvres, et ceux qui n'ont écrit qu'un ou deux romans, mais qui ne sont jamais sur les rayons.

2° La bibliothécaire de la Croix Saint-Simon donne les *résultats d'enquêtes* portant sur les auteurs préférés, enquêtes faites dans une douzaine de bibliothèques différentes. Elle note que dans l'ensemble, les lecteurs demandent surtout des œuvres véridiques.

3° *Discussion* sur les raisons pour lesquelles les lecteurs préfèrent les auteurs les plus souvent cités dans les six bibliothèques nommées et dans celles qui avaient envoyé des résultats d'enquête :

Troyat : Romans simples et vrais, de style facile, bien que volumineux. Romans cités : *Les Semailles et les moissons* ; *La Neige en deuil*.

Buck : Très lus surtout par les femmes. (Etudes sur les femmes chinoises et leur vie). Romans cités : *Terre chinoise* ; *La Mère*.

Slaughter : Succès dû à la vogue de la médecine, à la simplicité du récit. On note aussi le facteur de dépaysement. Un seul roman est reconnu « valable » à l'unanimité : *Afin que nul ne meure*.

Hemingway et Steinbeck (*A l'Est d'Eden*) : Facteur de dépaysement.

Cronin : Plait à tous les lecteurs quels que soient leur âge et leur milieu. Sert de « point d'appui. » Romans cités : *La Citadelle* ; *Les Clés du Royaume*.

(On cite aussi comme pouvant servir de tremplin : Vercel, Peyré, Peisson.)

Goudge : Serait lue davantage en province qu'à Paris.

Tolstoï : Dénote un souci de culture — mais surtout l'influence des films. Romans cités : *Guerre et paix* ; *Anna Karénine*.

De même pour Dostoïewski, avec *Les Frères Karamazov* ; *l'Idiot* ; *Crime et châtiment*.

Balzac : Facteur scolaire ; Valeurs sûres.

Ont encore été cités souvent sans discussion : Simenon, Druon, Vialar, Saint-Exupéry, Maupassant, Cesbron.

4° *Compte-rendu, par Mlle Altmayer des réponses au questionnaire relatif à l'organisation de la Section.*

Une vingtaine de réponses ont été reçues.

Conclusions d'ensemble :

Les raisons de succès d'un auteur sont souvent matérielles (aspect du livre, place sur les rayons) ; Influence des films et de la Radio ; Célébrité passagère de certains auteurs ; la simplicité du récit importe beaucoup ; On cherche ce qui est vrai ; Difficulté de faire comprendre aux lecteurs que leur auteur préféré peut se montrer inégal à lui-même.

*BUTS ET PROJETS DE LA SECTION
DES PETITES ET MOYENNES BIBLIOTHÈQUES
A ROLE ÉDUCATIF*

Depuis sa création, la Section des petites et moyennes Bibliothèques à rôle éducatif s'est rapidement développée. Nous avons reçu de nombreuses lettres et pris contact avec un nombre important de bibliothécaires.

L'intérêt qu'a éveillé cette section montre combien il était nécessaire de la créer et nous remercions tous ceux qui nous ont manifesté leur sympathie et apporté leur soutien.

Dans le dernier Bulletin de l'Association, nous avons exposé les principes généraux qui président à notre action et constituent, en quelque sorte, la charte de notre groupement.

Il convient aujourd'hui de dresser un inventaire des tâches concrètes qu'il serait désirable d'entreprendre au cours de cette année.

Nous nous efforcerons d'organiser, chaque trimestre, une réunion portant sur un thème à la fois original et pratique, voulant contribuer par là au développement d'une bibliothéconomie dynamique. Au cours de ces réunions, évitant tout dogmatisme, nous insisterons sur l'importance des échanges entre participants, car nous souhaitons contribuer à la création d'un esprit de recherche en commun des solutions propres à améliorer l'efficacité de notre action.

Au cours de ces échanges, nous verrons se préciser les grandes interrogations qui conditionneront et orienteront le programme de recherche qu'il nous faudra élaborer en liaison avec les spécialistes des sciences sociales, et réaliser grâce au concours de tous.

Dès maintenant, nous avons conscience de la nécessité de créer coopérativement les instruments de travail qui nous font défaut parfois cruellement :

— Bibliographies spécialisées sur les thèmes propres à éveiller la curiosité du grand public ;

— Fiches portant sur un auteur déterminé et son œuvre où l'on trouvera à la fois des indications biographiques, bibliographiques, et un compte-rendu des réactions du public à l'égard de ces écrivains ;

— Eléments d'exposition destinés à circuler rapidement de bibliothèque à bibliothèque et comportant sur un sujet donné quelques panneaux, des ouvrages ou une bibliographie, éventuellement des disques, des bandes magnétiques et des vues fixes ;

— Fiches comportant des indications sommaires pour la réalisation de cercles de lecture.

Il convient également d'envisager une action en vue de mieux faire connaître le rôle exercé par nos bibliothèques publiques, de rendre cet effort plus populaire, et d'amener les pouvoirs publics et les municipalités à accorder un soutien accru à ces institutions.

On envisagera la publication d'une documentation destinée à faire connaître aux membres des conseils municipaux et généraux les services que les bibliothèques publiques sont en mesure de fournir à la population.

Il sera également possible d'étudier les problèmes de statut et de la rémunération des bibliothécaires.

Des sous-comités spécialisés regroupant les bibliothécaires, en fonction des catégories de bibliothèques auxquelles ils appartiennent, seront créés et prendront en charge des tâches concrètes.

Les responsables de ces sous-comités sont membres du Conseil qui dirige et oriente les activités de la section. Un secrétariat prépare les travaux du Conseil et contribue à l'exécution de ses décisions en assurant la nécessaire continuité.

Secrétaires : Mlles ALTMAYER ; BOURDIN ; Mme DALIMIER ; M. HASSENFORDER.

Secrétaire Générale : Mme BERUJEAU

Adresser les suggestions à Mme BERUJEAU, 36, rue de Penthièvre, Paris-8^e.